

Lors du séminaire Laccave, le 25 novembre, à Montpellier SupAgro, les représentants de l'AOP Fougères, de l'AOP Ventoux, d'Interloire et du syndicat des AOC Bordeaux et Bordeaux supérieurs ont présenté leurs stratégies locales pour faire face au dérèglement climatique.



En haut, en visioconférence, Stéphane Gabard, président du syndicat des AOC Bordeaux et Bordeaux supérieurs. De g. à d. : Naththalie Caumette, présidente du syndicat AOP Fougères; Frédéric Chaudrière, président du syndicat AOC Ventoux; et Marie Gasnier, directrice de la prospective à Interloire.

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Leurs solutions

en local pour adapter leur vignoble

Du Val de Loire en passant par le Bordelais, le Ventoux et le Languedoc, aucun vignoble n'est épargné par le dérèglement climatique. Sécheresse, stress hydrique, problèmes d'acidité des vins, multiplication des événements climatiques extrêmes, etc. Au vignoble, le dérèglement climatique se constate de plus en plus tout au long du cycle végétatif de la vigne, comme de la date du début des vendanges, qui avance chaque année.

AOP Fougères : à fond sur les éco-pratiques
Dans le Languedoc, "l'AOP Fougères s'est occupée des problèmes climatiques bien avant que l'on évoque la question du dérèglement climatique", indique Naththalie Caumette, présidente du syndicat de l'AOP Fougères. Les producteurs de vins de l'appellation se penchent sur le sujet, dès 2008, lorsqu'ils décident de réécrire le cahier des charges de l'appellation. L'idée maîtresse est de penser le terroir à la lumière des enjeux environnementaux. Des pratiques agroenvironnementales sont

inscrites telles que le désherbage en plein, la réduction des intrants et la limitation d'apport d'azote minéral. "La quasi-totalité des producteurs est engagée au moins dans une mesure agroenvironnementale (bio, biodiversité, HVE, confusion sexuelle, enherbement...), et cela ne date pas d'hier. Beaucoup de choses sont faites tant à l'échelle individuelle que collective", commente-t-elle.

Le projet "Grands vins de nature", lancé, lui, en juin 2018, et visant, à terme, l'abandon des insecticides et des pesticides s'inscrit dans cette continuité. Pour ce qui est du développement de l'irrigation face au stress hydrique qui s'accroît, la question est réglée d'ailleurs même faute d'eau sur ce territoire, et de sa distance par rapport aux canalisations et au Bas-Rhône. Pour contrer le manque d'eau, plusieurs options sont testées telles que des expérimentations avec des cépages résistants ou encore la plantation de haies et d'arbres. "De toute façon, les solutions pour s'adapter au changement climatique seront locales. C'est la raison pour laquelle on a signé une convention avec le maire de Fougères

pour préserver le territoire. La perspective qui est la nôtre est de réussir à sanctuariser les endroits naturels", conclut-elle.

La nouvelle raison d'être de l'AOC Ventoux

Partager, protéger et cultiver le vivant, telle est la nouvelle feuille de route de l'AOC Ventoux. Son ambition est d'être une pionnière du développement durable et positif, en prenant en compte toutes les dimensions de la vie de la région. "L'AOC Ventoux est la première AOC à avoir défini sa raison d'être. Notre ambition, au travers de cette démarche, est de devenir un exemple de développement harmonieux et durable, en protégeant le vivant et sa culture", commente son président, Frédéric Chaudrière.

Et si l'enjeu est de taille pour l'appellation, c'est tout d'abord parce que "le climat est au cœur de l'ADN de ce terroir. C'est pour cela que nous avons pris très tôt la mesure de l'impact du changement climatique sur notre écosystème", ajoute-t-il. Pour ce faire, deux études ont été menées en collaboration avec l'Itrac pour

Plan de filière Val de Loire 2030'

ZOOM Act...

Quatre engagements ont été pris : la création de valeur ; un engagement environnemental pour préparer la filière au changement climatique ; un engagement social pour favoriser un environnement de travail préservant davantage la santé et la sécurité des travailleurs, salariés ou employeurs à la vigne et dans les caves ; un engagement sanitaire pour amplifier le travail de sensibilisation et d'éducation à une consommation sans risque pour la santé. Sur le plan environnemental, "afin de renforcer la connaissance à l'échelle parcelaire des terroirs et adapter nos modes de culture, notre futur matériel végétal et l'implantation du vignoble, nous nous appuyons sur la cartographie du territoire. Aujourd'hui, 56 723 hectares sont cartographiés, soit 85 % de l'objectif que nous nous sommes fixé en 2030. Notre deuxième indicateur est la création variétale, avec un projet de création et sélection variétale, l'introduction de cépages d'intérêt à fin d'adaptation, la conservation et l'exploration de la diversité de nos cépages et des tests sur des conduites innovantes", détaille Marie Gasnier, directrice prospective à Interloire.

Le Bordelais : un cas à part

Si la montée des températures est une aubaine aujourd'hui en terre bordelaise, avec notamment l'obtention d'une meilleure maturité phénologique, "que va-t-il se passer une fois que nous aurons atteint l'apogée ?", s'interroge à voix haute Stéphane Gabard, président du syndicat des AOC Bordeaux et Bordeaux supérieurs. Pour essayer d'anticiper le moment où le dérèglement climatique ne sera plus une opportunité, mais un facteur aggravant, le syndicat a mis en place une parcelle expérimentale, dans laquelle ont été plantés 52 cépages d'intérêt à fin d'adaptation venant du monde entier, afin de les tester en terre bordelaise. De même, un essai grandeur nature sous le signe AOC a été conduit, avec une demande de modification du cahier des charges pour que soient intégrés 6 cépages des 52 testés (4 rouges et 2 blancs, ndlr).

"Nous nous sommes donné 10 ans pour juger de la pertinence de l'adoption de ces cépages dans nos vins. Si, au terme de ces 10 ans, l'essai est concluant, on validera. Dans le cas contraire, on testera d'autres. Et si l'on a besoin de consolider les résultats obtenus, on demandera à renouveler l'expérimentation sur 10 années supplémentaires", détaille-t-il. Comme l'haio leur a donné le feu vert pour expérimenter 10 cépages rouges et 6 blancs, le syndicat en teste de nouveaux. Leur problématique actuelle ? Si les vigneronns se sont lancés dans l'expérimentation avec enthousiasme, ils rencontrent des difficultés pour s'approprier en plants certifiés.



Stéphane Gabard : "L'objectif est de proposer à nos adhérents un catalogue de variétés avec des cycles de croissance et des périodes de maturation plus étalés."

initier une démarche de progrès pour la viticulture de ce territoire. Une approche en label ayant été jugée insuffisante pour tout englober, le syndicat a opté pour un travail de définition de sa raison d'être déclinée en trois grands engagements quantitatifs et qualitatifs. Pour protéger le vivant, le syndicat s'est engagé notamment à planter 30 000 arbres, à créer un GIEE (groupement d'intérêt économique et environnemental, ndlr) pour développer l'agroforesterie sur tout son territoire ; à multiplier par trois les surfaces d'enherbement naturel ou semé de l'appellation Ventoux ; et à participer chaque année à l'inventaire de la biodiversité de son territoire. Pour réduire son impact et s'adapter au changement climatique, deuxième axe de sa démarche, l'objectif d'ici 2030, est de développer des données cartographiques (SIG), qui intègrent les cartes climatiques, afin de mieux piloter le contexte de production de demain. Pour sensibiliser les vignerons au changement climatique, un poste de chargé de mission climat et transition environnementale, financé par l'UE, a été créé en juillet 2021. "L'objectif est de réduire de 30 % les émissions de CO₂ et d'atteindre l'objectif européen de neutralité carbone en 2050", précise le président. Le dernier étage de la "fusée" est de partager et cultiver la vie locale. L'objectif 2030 est d'être partenaire de 5 grands événements de la vie locale et de développer l'attractivité œnologique et agricole du territoire, en associant systématiquement à tous les événements de promotion de l'AOC les acteurs du territoire et les partenaires engagés. "Nous avons un territoire extrêmement attractif et avec une vraie vie culturelle. Aussi l'idée est-elle de participer à la vie locale de faire des habitants nos premiers ambassadeurs", détaille Frédéric Chaudrière. Tout en accompagnant jeunes agriculteurs et néo-vignerons qui s'installent. ■

Florence Guilhem

PAYSAN du Midi

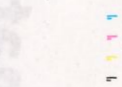
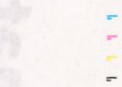
L'hebdo des agricultures méditerranéennes

PRESSAGRIMED SA - MAS DE SAPORTA - CS 50032 - 34875 LATTES cedex - Tél. : 04 67 07 03 66 - E-mail : redaction@paysandumidi.fr - ISSN 1148-7488

3,10€

Vendredi 10 décembre 2021

n° 3881



AU SOMMAIRE *cette semaine*

LOI FONCIÈRE
Un accord à l'arraché en commission mixte paritaire
Lire page 2

ASSURANCE RÉCOLTE
Le gouvernement lance la réforme
Lire page 4

GARD
Nouvel élan pour l'abattoir d'Alès en Cévennes
Lire page 8

AUDE
Le local s'invite dans les cantines
Lire page 9

GRAND TÊMOIN
Étienne Montaigne : Le manque d'anticipation de la surproduction a engendré les crises viticoles
Lire page 10

PORTRAIT
Marc Labatut, dans la continuité des Vignerons de Castelmaure
Lire page 24

MELON
Une année marquée par les extrêmes
Lire pages 12 à 16



Ph. Douteau

CHANGEMENT CLIMATIQUE Leurs solutions en local pour adapter leur vignoble

Lors du séminaire Laccave, le 25 novembre, à Montpellier SupAgro, les représentants de l'AOP Faugères, de l'AOP Ventoux, d'Interloire et du syndicat des AOC Bordeaux et Bordeaux supérieurs ont témoigné sur leurs stratégies locales pour faire face au dérèglement climatique. **Lire page 3**



Ph. Douteau

SITEVI INNOVATION AWARDS
Le palmarès dévoilé
Lire pages 5 et 6



F. Guilhem

V. INDÉPENDANTS 34
Des attentes multiples pour faire face aux crises
Lire page 7



O. Bazalge

MELON
Une année marquée par les extrêmes
Lire pages 12 à 16

34570 C DIRECT CP
ST JEAN D VEDAS P CO

1185

AB022490

-T1001

139 PIP1000

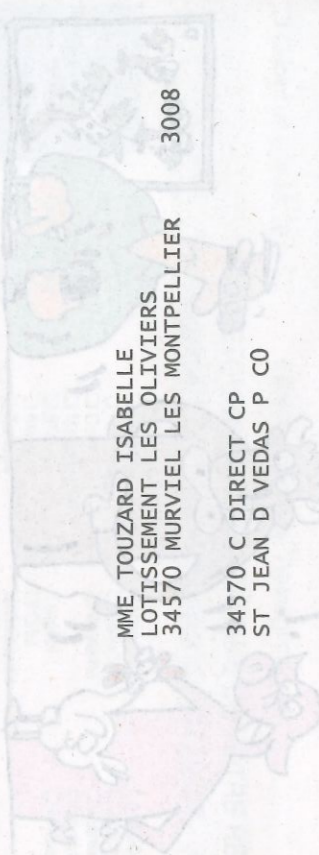
1

569100000 / 5050000005

Cage N. 1302

MME TOUZARD ISABELLE
LOTISSEMENT LES OLIVIERS
34570 MURVIEL LES MONTELLIER

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE



PARIS CPCE
09/12/2021
le 09/12/2021 déposé

TP
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

PAYSAN DU MIDI
Mas de Saporta
CS 50032
34875 LATTES CEDEX

